



Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Etudes et des
Prévisions financières

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



مديرية الدراسات والتوقعات المالية

SYNTHESE DU RAPPORT SUR LES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR (CST)

Le rapport sur les comptes spéciaux du Trésor (CST) pour l'année 2014 qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la transparence dans la gestion des finances publiques, tend à mettre l'accent sur le rôle joué par les comptes d'affectation spéciale (CAS) en tant que levier du développement économique, social et spatial durable. Les développements qui suivent traitent tour à tour de :

- ✚ L'évolution du nombre des CST qui est passé de 130 comptes en 2003 à 79 comptes en 2013. Cette diminution très marquée s'inscrit dans une logique de rationalisation et d'efficacité dans la gestion desdits comptes ;
- ✚ L'analyse de la structure des ressources et des charges des CST, par nature de comptes, au titre de l'exercice 2012 par rapport à celle afférente aux années 2011 et 2010 qui fait ressortir le bilan comptable ci-après :

1- Comptes d'affectation spéciale (CAS) :

Le montant global des ressources réalisées par les CAS s'élève en 2012, à 109.144 MDH contre 101.642 MDH en 2011 et 103.022 MDH en 2010, soit une hausse moyenne de 2,93% par an. Au cours de la même période, le montant total des dépenses réalisées a reculé de 6,09%, passant de 47.269 MDH en 2010 à 42.063 MDH en 2011 et à 41.683 MDH en 2012. Lesdits comptes présentent ainsi à fin 2012, un solde créditeur s'élevant à 67.461 MDH ;

2- Comptes de prêts et d'avances :

L'encours total des comptes de prêts et d'avances est passé de 697,29 MDH en 2010 à 557,01 MDH en 2012, soit une diminution de 140,28 MDH ou près de 20% ;

3- Comptes d'adhésion aux organismes internationaux :

Le montant total des participations du Maroc versées aux organismes internationaux a atteint 168,69 MDH en 2012 contre 233,80 MDH en 2011 et 44,36 MDH en 2010. Quant aux crédits prévus par les lois de finances des années 2013 et 2014, ils s'élèvent, respectivement, à 418,90 MDH et 450,50 MDH ;

4- Comptes d'opérations monétaires :

Ces comptes ont enregistré en 2012, à travers le compte «différence de change sur ventes et achats de devises », des ressources et des charges s'élevant, respectivement, à 1.014 MDH et 6,96 MDH ;

5- Comptes de dépenses sur dotations :

Ils ont mobilisé en 2012, des ressources d'un montant de 19.431 MDH, constituées exclusivement de versements du budget général. Les dépenses desdits comptes s'élèvent, quant à elles, à 10.267 MDH en 2012 contre 11.273 MDH en 2011, soit une baisse de 1.006 MDH ou 8,92%.

- ✓ Les principales réalisations des CAS mettent en exergue l'importance des efforts déployés par l'Etat en vue d'assurer le développement économique et social du pays, de promouvoir l'investissement public et de réaliser la mise à niveau territoriale durable.

Il est à noter que l'enveloppe des dépenses réalisées dans le cadre des CAS en 2012, s'élève à 41.683 MDH contre 42.063 MDH et 47.269 MDH, respectivement, en 2011 et 2010, soit une baisse annuelle moyenne de 6%.

La ventilation du montant desdites dépenses par domaine d'activité au titre de 2012, se présente comme suit :

- 📊 Développement local (20.850 MDH), soit 50% ;
- 📊 Développement humain et social (7.568 MDH), soit 18% ;
- 📊 Renforcement des infrastructures (4.531 MDH), soit 11% ;
- 📊 Développement agricole et de la pêche (4.439 MDH), soit 11% ;
- 📊 Promotion économique et financière (613 MDH), soit 1% ;
- 📊 Autres domaines (3.682 MDH), soit 9%.